

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00280 Numéro SIREN : 441 629 367 Nom ou dénomination : A2TEK

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2023 sous le numéro de dépôt 5188

Désignation de l'entreprise		A2TEK EUROTRANSIT 1 GAROLOR BX1		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		3 TER AVENUE KENNEDY 57000 METZ			
SIRET		4 4 1 6 2 9 3 6 7 0 0 0 3 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 13/11/2022	
				Exercice N-1 clos le 12/11/2021	
				Exercice N-2 clos le 11/11/2020	
				Exercice N-3 clos le 10/11/2019	
				Exercice N-4 clos le 09/11/2018	
				Exercice N-5 clos le 08/11/2017	
				Exercice N-6 clos le 07/11/2016	
				Exercice N-7 clos le 06/11/2015	
				Exercice N-8 clos le 05/11/2014	
				Exercice N-9 clos le 04/11/2013	
				Exercice N-10 clos le 03/11/2012	
				Exercice N-11 clos le 02/11/2011	
				Exercice N-12 clos le 01/11/2010	
				Exercice N-13 clos le 31/10/2009	
				Exercice N-14 clos le 30/10/2008	
				Exercice N-15 clos le 29/10/2007	
				Exercice N-16 clos le 28/10/2006	
				Exercice N-17 clos le 27/10/2005	
				Exercice N-18 clos le 26/10/2004	
				Exercice N-19 clos le 25/10/2003	
				Exercice N-20 clos le 24/10/2002	
				Exercice N-21 clos le 23/10/2001	
				Exercice N-22 clos le 22/10/2000	
				Exercice N-23 clos le 21/10/1999	
				Exercice N-24 clos le 20/10/1998	
				Exercice N-25 clos le 19/10/1997	
				Exercice N-26 clos le 18/10/1996	
				Exercice N-27 clos le 17/10/1995	
				Exercice N-28 clos le 16/10/1994	
				Exercice N-29 clos le 15/10/1993	
				Exercice N-30 clos le 14/10/1992	
				Exercice N-31 clos le 13/10/1991	
				Exercice N-32 clos le 12/10/1990	
				Exercice N-33 clos le 11/10/1989	
				Exercice N-34 clos le 10/10/1988	
				Exercice N-35 clos le 09/10/1987	
				Exercice N-36 clos le 08/10/1986	
				Exercice N-37 clos le 07/10/1985	
				Exercice N-38 clos le 06/10/1984	
				Exercice N-39 clos le 05/10/1983	
				Exercice N-40 clos le 04/10/1982	
				Exercice N-41 clos le 03/10/1981	
				Exercice N-42 clos le 02/10/1980	
				Exercice N-43 clos le 01/10/1979	
				Exercice N-44 clos le 30/09/1978	
				Exercice N-45 clos le 29/09/1977	
				Exercice N-46 clos le 28/09/1976	
				Exercice N-47 clos le 27/09/1975	
				Exercice N-48 clos le 26/09/1974	
				Exercice N-49 clos le 25/09/1973	
				Exercice N-50 clos le 24/09/1972	
				Exercice N-51 clos le 23/09/1971	
				Exercice N-52 clos le 22/09/1970	
				Exercice N-53 clos le 21/09/1969	
				Exercice N-54 clos le 20/09/1968	
				Exercice N-55 clos le 19/09/1967	
				Exercice N-56 clos le 18/09/1966	
				Exercice N-57 clos le 17/09/1965	
				Exercice N-58 clos le 16/09/1964	
				Exercice N-59 clos le 15/09/1963	
				Exercice N-60 clos le 14/09/1962	
				Exercice N-61 clos le 13/09/1961	
				Exercice N-62 clos le 12/09/1960	
				Exercice N-63 clos le 11/09/1959	
				Exercice N-64 clos le 10/09/1958	
				Exercice N-65 clos le 09/09/1957	
				Exercice N-66 clos le 08/09/1956	
				Exercice N-67 clos le 07/09/1955	
				Exercice N-68 clos le 06/09/1954	
				Exercice N-69 clos le 05/09/1953	
				Exercice N-70 clos le 04/09/1952	
				Exercice N-71 clos le 03/09/1951	
				Exercice N-72 clos le 02/09/1950	
				Exercice N-73 clos le 01/09/1949	
				Exercice N-74 clos le 31/08/1948	
				Exercice N-75 clos le 30/08/1947	
				Exercice N-76 clos le 29/08/1946	
				Exercice N-77 clos le 28/08/1945	
				Exercice N-78 clos le 27/08/1944	
				Exercice N-79 clos le 26/08/1943	
				Exercice N-80 clos le 25/08/1942	
				Exercice N-81 clos le 24/08/1941	
				Exercice N-82 clos le 23/08/1940	
				Exercice N-83 clos le 22/08/1939	
				Exercice N-84 clos le 21/08/1938	
				Exercice N-85 clos le 20/08/1937	
				Exercice N-86 clos le 19/08/1936	
				Exercice N-87 clos le 18/08/1935	
				Exercice N-88 clos le 17/08/1934	
				Exercice N-89 clos le 16/08/1933	
				Exercice N-90 clos le 15/08/1932	
				Exercice N-91 clos le 14/08/1931	
				Exercice N-92 clos le 13/08/1930	
				Exercice N-93 clos le 12/08/1929	
				Exercice N-94 clos le 11/08/1928	
				Exercice N-95 clos le 10/08/1927	
				Exercice N-96 clos le 09/08/1926	
				Exercice N-97 clos le 08/08/1925	
				Exercice N-98 clos le 07/08/1924	
				Exercice N-99 clos le 06/08/1923	
				Exercice N-100 clos le 05/08/1922	
				Exercice N-101 clos le 04/08/1921	
				Exercice N-102 clos le 03/08/1920	
				Exercice N-103 clos le 02/08/1919	
				Exercice N-104 clos le 01/08/1918	
				Exercice N-105 clos le 31/07/1917	
				Exercice N-106 clos le 30/07/1916	
				Exercice N-107 clos le 29/07/1915	
				Exercice N-108 clos le 28/07/1914	
				Exercice N-109 clos le 27/07/1913	
				Exercice N-110 clos le 26/07/1912	
				Exercice N-111 clos le 25/07/1911	
				Exercice N-112 clos le 24/07/1910	
				Exercice N-113 clos le 23/07/1909	
				Exercice N-114 clos le 22/07/1908	
				Exercice N-115 clos le 21/07/1907	
				Exercice N-116 clos le 20/07/1906	
				Exercice N-117 clos le 19/07/1905	
				Exercice N-118 clos le 18/07/1904	
				Exercice N-119 clos le 17/07/1903	
				Exercice N-120 clos le 16/07/1902	
				Exercice N-121 clos le 15/07/1901	
				Exercice N-122 clos le 14/07/1900	
				Exercice N-123 clos le 13/07/1899	
				Exercice N-124 clos le 12/07/1898	
				Exercice N-125 clos le 11/07/1897	
				Exercice N-126 clos le 10/07/1896	
				Exercice N-127 clos le 09/07/1895	
				Exercice N-128 clos le 08/07/1894	
				Exercice N-129 clos le 07/07/1893	
				Exercice N-130 clos le 06/07/1892	
				Exercice N-131 clos le 05/07/1891	
				Exercice N-132 clos le 04/07/1890	
				Exercice N-133 clos le 03/07/1889	
				Exercice N-134 clos le 02/07/1888	
				Exercice N-135 clos le 01/07/1887	
				Exercice N-136 clos le 30/06/1886	
				Exercice N-137 clos le 29/06/1885	
				Exercice N-138 clos le 28/06/1884	
				Exercice N-139 clos le 27/06/1883	
				Exercice N-140 clos le 26/06/1882	
				Exercice N-141 clos le 25/06/1881	
				Exercice N-142 clos le 24/06/1880	
				Exercice N-143 clos le 23/06/1879	
				Exercice N-144 clos le 22/06/1878	
				Exercice N-145 clos le 21/06/1877	
				Exercice N-146 clos le 20/06/1876	
				Exercice N-147 clos le 19/06/1875	
				Exercice N-148 clos le 18/06/1874	
				Exercice N-149 clos le 17/06/1873	
				Exercice N-150 clos le 16/06/1872	
				Exercice N-151 clos le 15/06/1871	
				Exercice N-152 clos le 14/06/1870	
				Exercice N-153 clos le 13/06/1869	
				Exercice N-154 clos le 12/06/1868	
				Exercice N-155 clos le 11/06/1867	
				Exercice N-156 clos le 10/06/1866	
				Exercice N-157 clos le 09/06/1865	
				Exercice N-158 clos le 08/06/1864	
				Exercice N-159 clos le 07/06/1863	
				Exercice N-160 clos le 06/06/1862	
				Exercice N-161 clos le 05/06/1861	
				Exercice N-162 clos le 04/06/1860	
				Exercice N-163 clos le 03/06/1859	
				Exercice N-164 clos le 02/06/1858	
				Exercice N-165 clos le 01/06/1857	
				Exercice N-166 clos le 31/05/1856	
				Exercice N-167 clos le 30/05/1855	
				Exercice N-168 clos le 29/05/1854	
				Exercice N-169 clos le 28/05/1853	
				Exercice N-170 clos le 27/05/1852	
				Exercice N-171 clos le 26/05/1851	
				Exercice N-172 clos le 25/05/1850	
				Exercice N-173 clos le 24/05/1849	
				Exercice N-174 clos le 23/05/1848	
				Exercice N-175 clos le 22/05/1847	
				Exercice N-176 clos le 21/05/1846	
				Exercice N-177 clos le 20/05/1845	
				Exercice N-178 clos le 19/05/1844	
				Exercice N-179 clos le 18/05/1843	
				Exercice N-180 clos le 17/05/1842	
				Exercice N-181 clos le 16/05/1841	
				Exercice N-182 clos le 15/05/1840	
				Exercice N-183 clos le 14/05/1839	
				Exercice N-184 clos le 13/05/1838	
				Exercice N-185 clos le 12/05/1837	
				Exercice N-186 clos le 11/05/1836	
				Exercice N-187 clos le 10/05/1835	
				Exercice N-188 clos le 09/05/1834	
				Exercice N-189 clos le 08/05/1833	
				Exercice N-190 clos le 07/05/1832	
				Exercice N-191 clos le 06/05/1831	
				Exercice N-192 clos le 05/05/1830	
				Exercice N-193 clos le 04/05/1829	
				Exercice N-194 clos le 03/05/1828	
				Exercice N-195 clos le 02/05/1827	
				Exercice N-196 clos le 01/05/1826	
				Exercice N-197 clos le 30/04/1825	
				Exercice N-198 clos le 29/04/1824	
				Exercice N-199 clos le 28/04/1823	
				Exercice N-200 clos le 27/04/1822	
				Exercice N-201 clos le 26/04/1821	
				Exercice N-202 clos le 25/04/1820	
				Exercice N-203 clos le 24/04/1819	
				Exercice N-204 clos le 23/04/1818	
				Exercice N-205 clos le 22/04/1817	
				Exercice N-206 clos le 21/04/1816	
				Exercice N-207 clos le 20/04/1815	
				Exercice N-208 clos le 19/04/1814	
				Exercice N-209 clos le 18/04/1813	
				Exercice N-210 clos le 17/04/1812	
				Exercice N-211 clos le 16/04/1811	
				Exercice N-212 clos le 15/04/1810	
				Exercice N-213 clos le 14/04/1809	
				Exercice N-214 clos le 13/04/1808	
				Exercice N-215 clos le 12/04/1807	
				Exercice N-216 clos le 11/04/1806	
				Exercice N-217 clos le 10/04/1805	
				Exercice N-218 clos le 09/04/1804	
				Exercice N-219 clos le 08/04/1803	
				Exercice N-220 clos le 07/04/1802	
				Exercice N-221 clos le 06/04/1801	
				Exercice N-222 clos le 05/04/1800	
				Exercice N-223 clos le 04/04/1799	
				Exercice N-224 clos le 03/04/1798	
				Exercice N-225 clos le 02/04/1797	
				Exercice N-226 clos le 01/04/1796	
				Exercice N-227 clos le 31/03/1795	
				Exercice N-228 clos le 30/03/1794	
				Exercice N-229 clos le 29/03/1793	
				Exercice N-230 clos le 28/03/1792	
				Exercice N-231 clos le 27/03/1791	
				Exercice N-232 clos le 26/03/1790	
				Exercice N-233 clos le 25/03/1789	
				Exercice N-234 clos le 24/03/1788	
				Exercice N-235 clos le 23/03/1787	
				Exercice N-236 clos le 22/03/1786	
				Exercice N-237 clos le 21/03/1785	
				Exercice N-238 clos le 20/03/1784	
				Exercice N-239 clos le 19/03/1783	
				Exercice N-240 clos le 18/03/1782	
				Exercice N-241 clos le 17/03/1781	
				Exercice N-242 clos le 16/03/1780	
				Exercice N-243 clos le 15/03/1779	
				Exercice N-244 clos le 14/03/1778	
				Exercice N-245 clos le 13/03/1777	
				Exercice N-246 clos le 12/03/1776	
				Exercice N-247 clos le 11/03/1775	
				Exercice N-248 clos le 10/03/1774	
				Exercice N-249 clos le 09/03/1773	
				Exercice N-250 clos le 08/03/1772	
				Exercice N-251 clos le 07/03/1771	
				Exercice N-252 clos le 06/03/1770	
				Exercice N-253 clos le 05/03/1769	
				Exercice N-254 clos le 04/03/1768	
				Exercice N-255 clos le 03/03/1767	
				Exercice N-256 clos le 02/03/1766	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2TEK EUROTRANSIT 1 GAROLOR BX1

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	15 000	402		404		406	15 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 024	472		474		476	3 024				
Immobilisations financières		480	75	482		484		486	5 078				
TOTAL		490	18 099	492		494		496	23 102				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 550	562	293	564		566	2 843		
TOTAL		570	2 550	572	293	574		576	2 843		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

SAGE Experts-comptables janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A2TEK EUROTRANSIT 1 GAROLOR BX1

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622 189	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650 10 527	652	654	656 10 716
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680 10 527	682 189	684	686 10 716

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 198
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	3 198
Déficits de l'exercice	960	9 282
Total des déficits restant à reporter	970	12 480

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	14 664
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	5 078
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Société à responsabilité limitée au capital de 55 000 Euros

SARL A2TEK

Siège social :

3 TER AVENUE KENNEDY

57 000 METZ

RCS : 441 629 367 00034

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2023

L'an deux mil vingt trois

Le trente juin à dix-huit heures,

Les associés de la « SARL A2TEK »

Société à responsabilité limitée au capital de 55 000 Euros

Dont le siège est situé à 57000 METZ 3 Ter avenue Kennedy.

Se sont réunis au siège en assemblée générale ordinaire sur convocation faite conformément aux statuts ;

Etaient présents :

M LAOUAR Madjid

M LAOUAR Farid

L'assemblée est présidée par M LAOUAR Madjid

Le gérant constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des parts sociales composant le capital social,

Et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires conformément aux statuts.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du gérant
- L'inventaire, le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Puis le gérant rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du gérant

- Quitus du gérant
- Approbation du bilan, du rapport et des comptes arrêtés au 31/12/2022
- Affectation des résultats

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance. La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.

Personne ne demande plus la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu le rapport de la gérance approuve les comptes de l'exercice au 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés et donne quitus au gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le bilan arrêté au 31/12/2022 se soldant par une perte de 9 437 €

Les membres du bureau décident d'affecter ce résultat comme suit :

Au compte « REPORT A NOUVEAU » la somme de 9 437 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

- Les associés décident de fixer la rémunération du gérant à un montant de 37 500€ par an.
- De plus la société prendra à sa charge les charges sociales obligatoires et complémentaires afférentes à cette rémunération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Fait à METZ, le 30 juin 2023

M LAOUAR Madjid

M LAOUAR Farid

SARL A2TECK

3 TER AVENUE KENNEDY

57 000 METZ

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changements de méthodes	X
Informations générales complémentaires	
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et des marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA= Non Applicable

NS = Non Significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R123-196 3°)

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du Commerce – Art. R 123-196 1° et 2° ; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

(VOIR LIASSE FISCALE)

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL			

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL				

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL				

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2TEK EUROTRANSIT 1 GAROLOR BX1

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	15 000	402		404		406	15 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 024	472		474		476	3 024				
Immobilisations financières		480	75	482		484		486	5 078				
TOTAL		490	18 099	492		494		496	23 102				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 550	562	293	564		566	2 843		
TOTAL		570	2 550	572	293	574		576	2 843		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 527	189			10 716
TOTAL					
TOTAL GENERAL	10 527	189			10 716
Dont dotations et reprises d'exploitation					

NEANT

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres créances clients		96 113	96 113	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée		4 873	4 873	
Fournisseurs collectifs		323	323	
TOTAL		101 309	101 309	
Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 392	13 392		
Personnel et compte rattachés	5 996	5 996		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	4 043	4 043		
Autres impôts et taxes assimilés	23 643	23 643		
Groupe et associés	36 609	36 609		
Autres dettes Clients				
TOTAL	83 683	83 683		

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	137.50	400			400

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
----------	----------	------------

Titres immobilisés

(PCG Art. 531-2/21 et 532-6)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- Parts sociales:

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4° ; PCG Art. 531-2)

Les matières ont été évaluées à leur coût d'acquisition soit la somme de 1 015 €

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Voir détails

Dépréciations des créances

(PCG Art. 531-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de renouvellement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu pour un montant de NEANT €.

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 392
Dettes fiscales et sociales	33 682
Autres dettes	36 609
Total	83 683

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTATS

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4° ; PCG Art. 531-2/15)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	
PRESTATIONS DE SERVICES	88 647
Total	88 647

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art.R 123-198)

BENEFICE RELEVANT DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES A 15 % : Néant €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Echéance de crédit bail restant à courir : 6 844,40 €

(Code monétaire et financier R 313-14 ; PCG Art. 531-2/9)

